

TERMES DE REFERENCE

Sélection d'un cabinet d'audit conseil

Handicap International | Humanité & Inclusion (HI)

JUILLET 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Fédération Handicap International, sous le nom d'usage d'HUMANITE & INCLUSION est une Association à but non lucratif, sans affiliation politique ou confessionnelle ; elle repose sur un réseau d'associations structurées en fédération, et œuvre constamment à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et à la mise en œuvre de l'action sociale.

HUMANITE & INCLUSION est une organisation de solidarité internationale qui intervient d'une manière indépendante et impartiale dans plusieurs régions du Monde, y compris en Afrique et particulièrement au Togo.

Les domaines d'intervention concernent les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

L'Association est présente au Togo depuis 1997 et intervient principalement dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, la réadaptation, l'éducation inclusive et formation professionnelle, la promotion des droits des personnes handicapées, la prévention des violences et appui aux populations de rue.

HI Togo recherche un cabinet d'audit financier pour produire ses états financiers

2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Les travaux couvrent la production et la certification des états financiers annuels 2022 de HI et l'appui conseil fiscal pour l'année 2023.

➤ Objectifs globaux et spécifiques :

- Examen des dépenses conformément aux normes ISA.
- Certification des comptes annuels au titre de l'exercice 2022, conformément aux dispositions légales réglementant les activités des ONG internationales au Togo
- Accompagner (appuis conseil) HI dans le cadre du respect de la loi de finances et le code fiscal en vigueur et son application.

➤ Prestations demandées

La présente mission entre dans le cadre d'un accompagnement sur la certification des états financiers annuels de HI pour l'année 2022 et un appui conseil fiscal sur l'année 2023.

➤ Résultats escomptés et indicateurs permettant de réceptionner et valider les résultats obtenus

- Un rapport narratif qui atteste que l'organisation dispose d'un mécanisme de contrôle assurant que la comptabilisation des fonds est disponible
- Le rapport de certification atteste que :
 - HI a utilisé les fonds conformément à l'objet de ses activités
 - HI tiens une comptabilité de ses recettes, dépenses, actifs et passifs.
- - HI Utilise les budgets conformément aux dispositions légales réglementant les activités des ONG internationales au Togo
- Un rapport de de vérification et de recommandations dans l'application de la loi des finances et du code fiscal.
- Un appui conseil à la demande sur les questions fiscales

3. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CABINET

Le cabinet doit être inscrit au tableau de l'ordre des Experts comptable du Togo. Et avoir :

- Une expérience avérée en matière de développement organisationnel (au moins 5 ans)
- Une expérience avérée dans l'élaboration de la certification des comptes et l'appui conseil
- Une expérience dans l'étude et l'analyse des questions de base du renforcement de capacités
- Une expérience probante dans l'accompagnement et le suivi des Organisations de la Société civile
- Une bonne connaissance du cadre législatif et règlementaire des Organisations Non Gouvernementales au Togo.
- Disposer d'excellentes capacités en matière de rédaction.

Le personnel clé de l'audit doit comprendre au moins :

- Un chef de Mission : Expert-comptable (CA, ACCA, CPA, etc.) ou ayant un diplôme d'études supérieures en comptabilité/gestion/finances, avec au moins cinq (5) ans d'expérience dont trois (3) années devront avoir été consacrées à l'audit des projets
- Un Auditeur assistant : de niveau BAC + 4 en gestion/comptabilité/finances justifiant d'au moins trois (3) années d'expérience en Cabinet d'audit, pour des travaux d'audit comptable et financier de projets.

Langues de travail : Français

4. DUREE ET LIEU D'EXECUTION

Date de démarrage souhaitée

La certification débutera le 01^{er} Aout 2023 dans les bureaux de HI Togo.

Durée prévisionnelle

La certification doit être exécutée dans un délai de 10 jours du 14 Aout 2023 au 25 Aout 2023

Le cabinet organise son temps de travail en concertation avec HI.

L'appui conseil sera une activité continue sur l'année

Date prévisionnelle de fin de la mission

La certification prendra fin le 04 Septembre 2023.

L'Appui conseil sera une activité **continue** juste au besoin et le paiement sera déterminé en fonction de l'intervention du cabinet.

Calendrier et nombre de jours de la mission par le cabinet

- 10 Jours ouvrables pour la certification des comptes et un an pour l'appui conseil.

Lieu(x) d'exécution

La certification sera réalisée à Lomé dans les bureaux de HI Togo sis à 1 Rue Akéï, Maison 501-Quartier Novissi.

5. PLAN de TRAVAIL ET METHODOLOGIE

- Sur la base du calendrier proposé figurant dans ces Termes de Référence, le cabinet devra établir un programme de travail pour la réalisation de la prestation.
- Le programme de travail doit décrire clairement la manière dont le cabinet abordera les activités nécessaires à la réalisation de la prestation.
- Le plan devra indiquer la progression et ou le niveau de réalisation de la prestation, incluant des critères et ou indicateurs permettant de contrôler le bon déroulement de la prestation.
- Humanité & Inclusion mettra à disposition du cabinet ses grands livres comptables de la période couverte par la production des états financiers, à partir des quels le cabinet produira les états financiers

6. RAPPORT

Contenu (plan), langue, format et quantité

L'information financière est exprimée en EURO et XOF. Tous les documents sont rédigés en langue française.

- Commentaires et recommandations ;
- Opinion de la certification indiquant si les états financiers donnent une image fidèle et conforme à tous égards des frais encourus et revenus perçus pour la période de la certification des comptes, conformément aux principes comptables généralement admis.
- Etats financiers comprenant :
 - a) Bilan
 - b) Situation financière (solde reporté + fonds versés durant la période – dépenses de la période comptable = solde à reporter), soldes en banque et caisse,
 - c) Exécution budgétaire pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2022 et par rapport au budget global,
 - d) Liste des investissements, du mobilier et de l'équipement acquis par l'ONG durant la période comptable.

Date de soumission

La date de soumission du rapport sera 04 Septembre 2023 pour la certification.

7. PERSONNE RESSOURCE

Dans le cadre de cette prestation, le cabinet sera amené à collaborer avec le département financier de Handicap International et particulièrement la Responsable Compta-Finance qui sera son référent.

8. CONFIDENTIALITE

Le cabinet respectera la confidentialité de ses activités, et n'utilisera ni à son avantage, ni à celui d'autres personnes, ni pendant la durée de ce Contrat ni après, les faits ou informations révélés par sa mission de prestataire. Il s'engage pendant la durée de la prestation et après à ne pas publier, distribuer ou rendre publics, sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de HI, les résultats de ses activités dans le cadre de la prestation Contrat, ou les documents ou informations fournies, produites et reçues, qui resteront propriété de HI.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'AUTEUR cède à l'ASSOCIATION les droits de propriété intellectuelle, ci-dessous décrits, sur l'œuvre.

Les droits objets du contrat pourront être cédés ou concédés, en tout ou partie, à titre gratuit ou onéreux, par l'Association à tout tiers de son choix.

Les droits d'exploitation cédés comprennent les droits de reproduction, de représentation, dérivés et secondaires et d'adaptation et d'utilisation secondaire.

10. MODALITES DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

Le/La consultant-e sera sélectionné-e sur la base d'une consultation ouverte dont voici ci-dessous les différentes phases :

ACTIVITE	DATE	HEURE (GMT)
Date de publication de l'avis de marché	12/07/2023	-
Date limite pour demander des clarifications	19/07/2023	12H00
Dernier jour où HI donne des clarifications (réunion de questions et réponses)	19/07/2023	16H00
Date limite de soumission des offres (date de réception, et non date d'envoi)	26/07/2023	16H00
Session d'ouverture des offres par HI	27/07/2023	10H00

Notification d'attribution au soumissionnaire retenu	03/08/2023	-
Proposition de contrat	07/08/2023	-

- ✓ Lieu de dépôt des dossiers de candidature: Les candidatures seront déposées par voie électronique via l'adresse suivante : **appel-offre@togo.hi.org**
- ✓ Indiquer en objet du message la référence :
« **TGO-2023-DPI-LOME-00816: Sélection d'un Cabinet d'audit conseil HI** »
- ✓ Pour tout besoin de clarification , merci d'envoyer, au plus tard le 19 juillet à 12H00, vos questions à l'adresse mail suivante : appel-offre@togo.hi.org
- ✓ Date de clôture des dossiers de candidature : Les dossiers seront reçus jusqu'au 26 Juillet 2023 à 16h00, date limite.

HI se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation ou de ne l'utiliser que pour une partie des livrables.

11. PROCESSUS DE SELECTION DU CABINET

11.1 Offre Technique

Critères Administratifs

L'offre technique devra intégrer les éléments suivants :

- ✓ Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés, assorti d'un chronogramme de l'exécution de la présente mission.
- ✓ Une copie certifiée conforme de l'attestation de l'ordre national des experts comptables et des comptables agréés du Togo
- ✓ Une copie certifiée des diplômes et attestations du personnel clé (Expert-comptable et assistants auditeurs)
- ✓ Preuves d'expériences pour les marchés similaires (au moins 3) : contrat ou bon de commande accompagné d'attestation de bonne fin d'exécution de préférence avec les ONG Internationale, Ambassades, les organisations onusiennes.
- ✓ Une copie de la carte d'opérateur économique ou registre du commerce
- ✓ Le quitus fiscal valide
- ✓ Une copie de la pièce d'identité ou du passeport du responsable du cabinet
- ✓ Une copie de la carte d'identité ou Passeport de l'expert-comptable, chef de mission (si différent du responsable légal du cabinet)
- ✓ Une copie du relevé d'identité bancaire
- ✓ Annexe 1: formulaire d'identification du soumissionnaire rempli et signé
- ✓ Annexe 2 : Conditions générales d'achat HI remplie et signé
- ✓ Annexe 3 : Bonnes pratiques commerciales HI remplie et signé
- ✓ Annexe 4 : Déclaration d'intégrité AFD remplie et signé

➤ Critères techniques

Le Cabinet doit:

- ✓ Avoir une expérience avérée en matière de développement organisationnel (au moins 5 ans)
- ✓ Avoir une expérience avérée dans l'élaboration de la certification des comptes et l'appui conseil
- ✓ Avoir une expérience dans l'étude et l'analyse des questions de base du renforcement de capacités
- ✓ Avoir une expérience probante dans l'accompagnement et le suivi des Organisations de la Société civile
- ✓ Avoir une bonne connaissance du cadre législatif et règlementaire des Organisations Non Gouvernementales au Togo.
- ✓ Disposer d'excellentes capacités en matière de rédaction.
- ✓ La connaissance du handicap et des thématiques associées sera un plus.

11.2 Offre Financière

Une offre financière comprenant :

- Le budget proposé faisant apparaître au minimum :
 - Honoraires : tous les honoraires doivent comprendre la rémunération effective du consultant, par jour de travail
 - La marge, qui couvre les frais généraux du prestataire, l'assurance et les structures de soutien si besoin.

L'Ensemble des honoraires, frais de communication, et tout autre coût doit être inclus dans le budget. Cette offre financière doit obligatoirement indiquer :

- La période de validité de l'offre
- Les conditions et modalités de paiement
- Le délai de livraison (délai de disponibilité du consultant)

Sur l'étape de contractualisation, il sera demandé au consultant d'être en conformité avec l'ensemble des obligations professionnelles, fiscales et sociales requises. Le consultant devra fournir toutes les pièces justificatives prouvant la légalité de ses activités.

12. PROCESSUS DE SELECTION

L'offre sera évaluée selon les critères suivants :

Critères techniques	Points
Adéquation avec le profil recherché	20
Expériences du consultant (étayées par contrats et des attestations de bonne fin d'exécution)	30
Approche méthodologique <ul style="list-style-type: none">• Compréhension de la mission et commentaires pertinents (05 points)• Méthodologie proposée (20 points)• Chronogramme (05 points)	30
Offre financière	20
Total	100

Handicap International promeut l'égalité des chances et la diversité. Il encourage à cet effet les candidatures féminines et les personnes en situation de handicap qualifiées à soumissionner.

NB : HI est une organisation qui adopte une position de Tolérance Zéro en matière d'Exploitation, d'Abus, de Harcèlement et d'Intimidation sexuels tel qu'édicté dans ses politiques institutionnelles (Politique de Protection de l'Enfance, Politique de Protection des bénéficiaires contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuel (PSEAH) et Politique de lutte contre la fraude et la Corruption. Ces politiques sont disponibles via le lien : <https://hi.org/fr/politiques-institutionnelles>

Ainsi, HI a mis en place un mécanisme permettant de garantir des processus rigoureux, transparents et inclusifs de reporting et de gestion des plaintes. En tant que prestataire d'HI vous vous engagez à observer ces principes. Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'abus commis par un membre du personnel ou un partenaire de HI, faire le signalement en toute sécurité et confidentialité grâce à nos mécanismes dédiés : plainte@togo.hi.org.